INFORMATION COMMISSAIRE

Spécificités de la COURSE DE COTE



INFORMATION COMMISSAIRE

- **Définitions**
- **Spécificités de l'épreuve: parcours, autos admises**
- **Quelques règles à connaitre**
- **Spécificités de la Course de cote appliquées au commissaire**
- **Signalisation en Course de cote**

INFORMATION COMMISSAIRE

Définition

Une **Course de côte** est une épreuve sportive automobile, où chaque véhicule doit prendre le départ individuellement, et effectuer un parcours chronométré, jusqu'à la ligne d'arrivée située à une altitude supérieure à la ligne de départ. Le parcours, appelé **Montée,** empruntera une voie non ouverte ou temporairement fermée à la circulation publique, dont le départ de chaque véhicule doit être espacé d'une durée définie dans le règlement particulier de chaque course (sans toutefois être inférieure à 30s).

Parcours type d'une montée

- Longueur:
  - Régional : 2000m maximum
  - National : 2000m minimum
- Largeur: libre
- Pente moyenne : minimum 2 %.
- Revêtement : enrobé de bitume

INFORMATION COMMISSAIRE

Spécificités de la Course de Côte

PARCOURS: Les épreuves se déroulent sur plusieurs montées: Essais (chronométrés ou non) et une ou plusieurs montées successives, déterminant le classement.

De cette particularité, il découle qu'un retour est nécessaire. Il peut s'effectuer soit par une voie réservée n'empruntant pas le parcours de montée, soit en convoi, par regroupement d'autos, derrière un véhicule officiel, en empruntant la montée à **contre-sens**. Dans ce cas, les commissaires agitent le drapeau jaune (cf diapo « signalisation »)

INFORMATION COMMISSAIRE

Autos admises

Les catégories sont définies suivant le RTS Montée et Courses de Côte de la FFSA et le règlement particulier de l'épreuve. On peut retrouver à la fois des voitures de série ou de compétition, jusqu'à la monoplace.

Listes des véhicules admis :

- Catégorie 1 – Véhicules à carrosserie fermée.
- Catégorie 2 – Véhicules à carrosserie ouverte.
- Catégorie 3 - Véhicules monoplaces.
- Catégorie 5– Véhicules expérimentaux.



INFORMATION COMMISSAIRE

Quelques règles à connaitre

Avant le départ: Il pourra être admis la montée de voitures officielles n°00 et 0. Les concurrents doivent se présenter sur la ligne de départ (une seule personne à bord). Le départ est donné moteur en marche, l'avant du véhicule ne devra pas empiéter sur la ligne tracée en travers de la route.

Procédures de départ Soit la procédure classique (chronométreur décomptant avec les 5 doigts de sa main) soit la procédure aux feux tricolores indiquée ci-dessous. Les feux tricolores, comme à un carrefour, sont disposés devant le pilote, et sont surmontés d'un gyrophare. Les indications fournies par cet ensemble sont les suivantes :

- Le feu rouge signifie attente de départ,
- Le feu orange ou jaune signifie départ dans les 5 secondes,
- Le feu vert donne l'autorisation de départ pendant 10 secondes. Au-delà de ce délai le départ est refusé.
- Le gyrophare signifie arrêt de course et par conséquent stop moteur.

INFORMATION COMMISSAIRE

Quelques règles à connaitre

L'emploi d'une cale (équipée d'un manche) peut être utile pour immobiliser l'auto sur la ligne de départ.



INFORMATION COMMISSAIRE

Quelques règles à connaitre

En montée

Si un participant est rattrapé par un autre, le premier doit immédiatement laisser le passage libre en se serrant sur le bas-côté et en s'arrêtant si nécessaire, afin de ne pas gêner le deuxième . Le commissaire agitera le drapeau bleu pour lui signaler.

Il est formellement interdit de circuler sur le parcours dans le sens opposé à la montée (hors retour en convoi derrière un véhicule officiel)

Après l'arrivée

Lors du retour vers le parc fermé et/ou vers le parc « concurrents », tous les pilotes sont dans l'obligation de rester attachés et, pour les autos ouvertes, ils doivent rester casqués.

INFORMATION COMMISSAIRE

Les postes de Commissaire

Les postes doivent être implantés en nombre suffisant de façon à :

- Couvrir la totalité du parcours
- Être situés à un emplacement correctement sécurisé.
- Être distinctement indiqués
- Être choisis de manière que les signaux donnés soient parfaitement visibles de l' équipage.
- Ce que les commissaires puissent communiquer de préférence visuellement entre eux d'un poste à l'autre, sans jamais être distants de plus de 300m.
- Chaque poste doit être tenu par au moins deux commissaires, et doit pouvoir communiquer avec le DC, à l'aide de radios fournies par l'organisateur

INFORMATION COMMISSAIRE

Quelques spécificités pour le commissaire

Concernant le public

L'emplacement du public est défini dans les zones qui ont été validées et approuvées dans le Dossier de Sécurité (CDSR). Le public est interdit à l'extérieur des virages (exceptionnellement autorisé si il est en surélévation de 1m minimum par rapport à la chaussée) et dans toutes les zones matérialisées à cet effet (en général, par de la rubalise rouge)

Le public sera visible de la zone où se situent les commissaires et chefs de poste. Il est du devoir du commissaire de veiller à leur bon déplacement, selon les spécifications mentionnées dans le dossier de sécurité. Si le public se déplace en zone interdite, malgré les injonctions des commissaires et chefs de poste, ces derniers en avertiront la Direction de Course.

INFORMATION COMMISSAIRE

Signalisation en Course de Cote



DRAPEAU ROUGE

- Les pilotes doivent s'arrêter IMMEDIATEMENT où ils se trouvent et attendre les instructions
- Signale aux pilotes la présence d'un DANGER sur la piste
- Les postes commissaires étant à vue, cette procédure s'applique en cascade depuis le poste où a lieu l'événement jusqu'au départ.
- Lors de l'ouverture de piste par la D.C. pour signaler un problème au poste



DRAPEAU JAUNE

- Réduisez votre vitesse. Il y a un obstacle sur le bord ou sur une partie de la piste
- Lors de la redescente des concurrents après une montée d'essais et/ou de course vers la ligne de départ



DOUBLE DRAPEAUX JAUNES

- Présentés AGITES par un même Commissaire
- Réduisez votre vitesse. Soyez prêt à vous arrêter. Un obstacle obstrue partiellement ou totalement la piste



DRAPEAU VERT

- Lors de l'ouverture de piste par la D.C. pour signaler que tout est OK au poste



DRAPEAU BLEU

- Rattrapé par un concurrent plus rapide, le pilote doit se ranger pour le laisser passer



DRAPEAU CHANGEMENT D'ADHERENCE

- Présenté FIXE au poste commissaire
- Pour avertir les concurrents d'une détérioration de l'adhérence sur la piste dans la zone après le poste


Echappement
Echappement
Echappe
Croisi Europe
2